



Transports

Transport à la demande

À partir du 1er janvier 2023, le Transport À la Demande évolue

Les lieux desservis en 2023 plus nombreux

Le service de transport à la demande (TAD) mis en place par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat en partenariat avec la Région Occitanie, permet de vous rendre à un lieu fixe, un jour de semaine précis et à un horaire déterminé après avoir réservé votre trajet auprès du transporteur. Le TAD facilite ainsi votre transport vers les bourgs centres, les services, les marchés du territoire, la gare de Bousens et les points d'arrêts de correspondances.

Le transporteur vient vous chercher chez vous, vous dépose à un arrêt déterminé et vous reprend plus tard pour vous reconduire à votre domicile.

Le lieu de destination possible est fonction de votre lieu de résidence en zone Cagire, Garonne ou Salat.

Comment ça fonctionne ?

Les inscriptions se font par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h auprès de l'un des deux transporteurs suivants :

Si vous habitez en zone Cagire :

Transports SANS 05.61.88.43.46

Si vous habitez en zone Salat et en zone Garonne :

Transports ORTET 05.61.90.84.04



RÉSERVATION AU PLUS TARD LA VEILLE AVANT 17H

PAS DE RÉSERVATION LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

PAS DE TAD LES JOURS FÉRIÉS

TARIFS

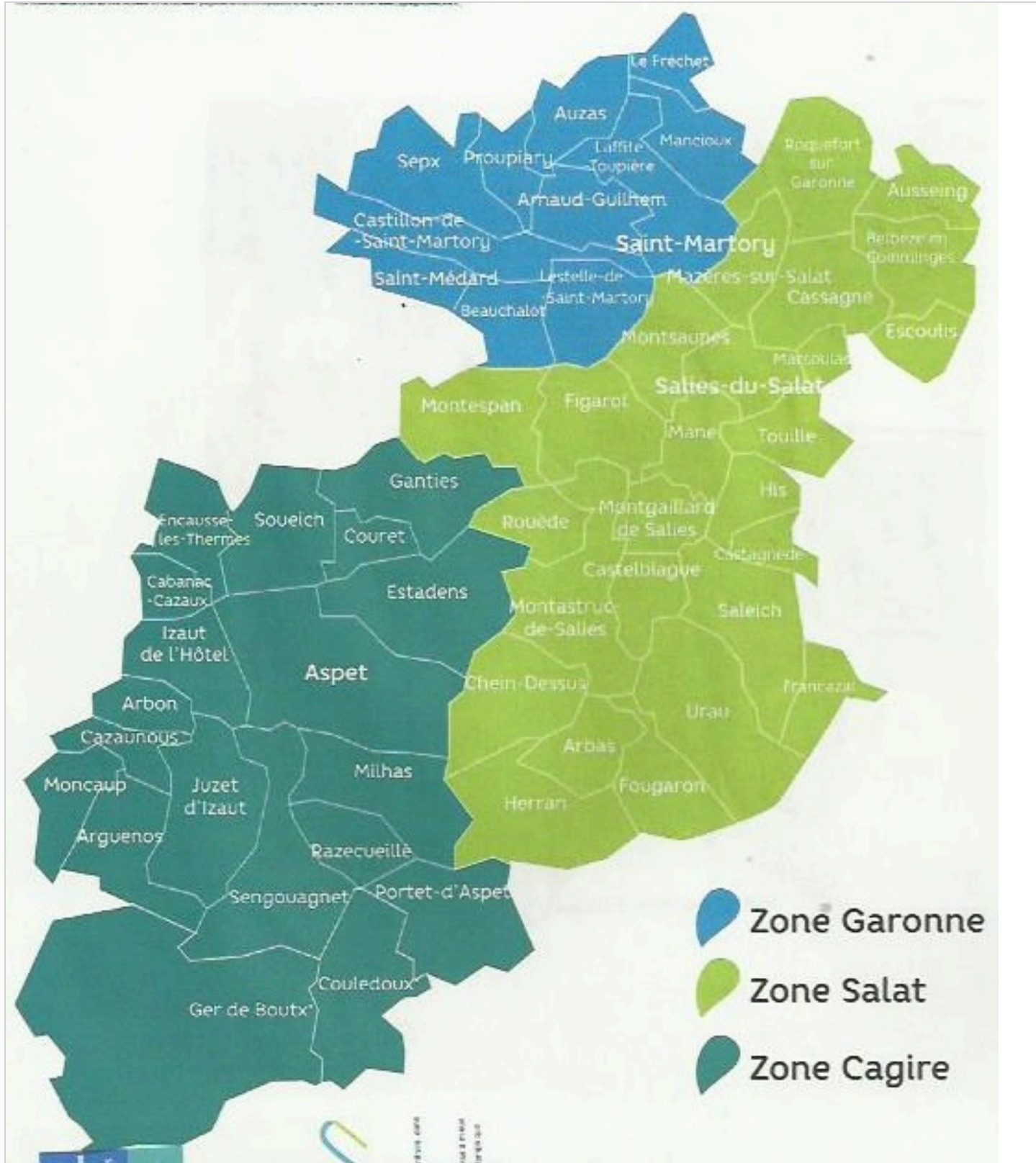
- tarif unique 2 € par trajet
- 1 trajet = 1 aller OU 1 retour
- AVANTAGE : -18 ans = 1€

Qui peut utiliser ce service ?

Tous les habitants des 55 communes de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

Les habitants des hameaux de Couledoux et Ger de Boutx

Vous trouverez bientôt toutes les infos détaillées sur de nouvelles plaquettes en cours d'impression ou en ligne sur le site internet www.cagiregaronnesalat.fr .



Nota Bene

Un service existe et reste méconnu de nombreux retraités, il est organisé avec les chèques « Sortir Plus ». Les retraités de plus de 75 ans percevant une retraite complémentaire d'une caisse appartenant au groupe « AGIRC-ARRCO » peuvent en bénéficier. Il est possible d'obtenir des renseignements en appelant le 09 71 09 09 71. L'utilisateur a la possibilité



d'acheter jusqu'à 3 chéquiers par an d'une valeur unitaire de 150€. Il paie le chéquier entre 15€ et 30€. Ces chèques lui permettent de payer les services d'un organisme déterminé qui va le véhiculer et éventuellement l'accompagner, à son rendez-vous (coiffeur, dentiste..., effectuer des courses). Un chéquier permet de réaliser 3 à 4 sorties

Venir et circuler sur le territoire de la communauté de communes

SNCFTTrain TER 15

>>> [Cliquez ici pour consulter les horaires](#)

Autocar TER Ligne régionale 452 (952) Toulouse / Boussens / Saint-Girons / Guzet

>>> [Cliquez ici pour consulter les horaires](#)

Transporteur : [Autocars Ortet](#) - 05 61 90 53 03

Bus Ligne 397 (97)

>>> [Cliquez ici pour consulter les horaires](#)

Réseau Arc-en-Ciel / Conseil Départemental 31

Transporteur : [Autocars Ducos](#) - 05 61 90 54 56

Tous les véhicules de cette ligne sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.



L'arrêt est situé à l'entrée du village de Moncaup venant d'Arguenos dans le quartier du Barry face à l'abri de bus